

EMPLACEMENTS RESERVES

- N° - Destination - Bénéficiaire - Superficie
- 1- Extension du club de tennis - Commune - 2 935 m²
 - 2- Création d'un bassin de rétention - Commune - 5 774 m²
 - 3- Elargissement Chemin des Combes - Commune - 1 087 m²
 - 4- Création d'un emplacement d'enlèvement des ordures - Commune - 96 m²
 - 5- Elargissement du Chemin de la Jacquette - Commune - 277 m²
 - 6- Création d'un bassin de rétention - Commune - 9 364 m²
 - 7- Création d'un emplacement d'enlèvement des ordures - Commune - 185 m²
 - 8- Elargissement du Chemin Saint-Roch - Commune - 550 m²
 - 9- Elargissement du chemin de Saint-André - Commune - 3 064 m²
 - 10- Création d'une voie publique - Commune - 1 689 m²
 - 11- Extension du cimetière - Commune - 1 460 m²
 - 12- Création d'une voie publique - COPAVO - 3 976 m²
 - 13- Supprimé
 - 14- Création d'une aire de covoiturage - Commune - 1 158 m²
 - 15- Création d'une salle des fêtes - Commune - 3 269 m²
 - 16- Elargissement de la RD 23 - Département - 9 200 m²
 - 17- Création d'une voie piétonne - Commune - 375 m²
 - 18- Création d'une voie piétonne - Commune - 385 m²
 - 19- Création d'une voie piétonne - Commune - 242 m²

LEGENDE

- Emplacements réservés
- Secteurs faisant l'objet d'orientations d'aménagement et de programmation
- Espaces boisés classés
- Terrains cultivés à protéger en zone urbaine (L.151-23 du CU)
- Jardins d'agrément à caractère boisé à préserver (L.151-19 du CU)
- Elément bâti à préserver (L. 151-19 du CU)
- Servitudes applicables à l'ancienne décharge municipale
- Enveloppe du PPRI de l'Ouvèze
- Nouvelles constructions

Echelle : 1/5000

VOIR PLAN 3-2 - Echelle 1/2000

SABLET

DEPARTEMENT DE VAUCLUSE

PIECE N° 3.1

Plan Local d'Urbanisme

Modification n°1

Zonage

SABLET

MAIRIE

SOLIHAS

SOLIDAIRES POUR L'HABITAT

Conseiller

Président

Florian

Responsable pôle Urbanisme

Commune

SOLIHAS

Directeur

Responsable pôle Urbanisme

14/01/2021